

**Sondage sur la notoriété
et la perception du
Bureau des enquêtes
indépendantes**

Présenté au Bureau des enquêtes indépendantes
27 février 2020

Table des matières

Faits saillants	3
1. Objectif et méthodologie	5
2. Profil des répondants	7
3. Notoriété du BEI	9
4. Perception du mandat / de la mission du BEI	12
5. Perception sur la composition du personnel enquêteur du BEI	15
6. Perception sur la façon dont le BEI remplit son mandat	16
7. Connaissance des activités du BEI	17
8. Perception générale du BEI	20
9. Information sur le BEI	21
Annexe 1 : Questionnaire du sondage	24

Faits saillants

Notoriété du BEI

- Lorsqu'on demande spontanément quels organismes s'occupent de faire la surveillance des policiers au Québec, 64 % des répondants ne sont pas en mesure d'en nommer un seul et 14 % nomment la Sureté du Québec.
- La notoriété totale du BEI est de 58 %, soit 7 % de notoriété spontanée plus 51 % de notoriété assistée.
- Les répondants ont entendu parler du BEI principalement – et de loin – par la télévision (sauf l'émission District 31), avec 67 % de mentions, suivie par les journaux en version web ou papier (18 %) et la radio (14 %).

Perception du mandat / de la mission du BEI

- Spontanément, les répondants ayant entendu parler du BEI ont généralement une perception floue ou erronée de son mandat ou de sa mission. Les réponses fournies sont vagues et ne démontrent pas une véritable connaissance du mandat du BEI.
- 79 % des répondants croient que le BEI enquête sur les policiers, ce qui est vrai.
- Par contre, pour les trois énoncés disant que le BEI enquête sur le crime organisé / sur les politiciens / sur les gens d'affaires, les pourcentages de bonne réponse, soit «non», sont respectivement de 41 %, 38 % et 47 %.

Note : Avant la section suivante, une brève présentation du BEI a été effectuée auprès des répondants. Ils ont donc répondu aux questions subséquentes avec un certain niveau de connaissance.

Perception sur la composition du personnel enquêteur du BEI

- Les deux tiers des répondants croient que personnel enquêteur du BEI est composé à la fois d'ex policiers et de civils, ce qui est vrai.

Perception sur la façon dont le BEI remplit son mandat

- Les répondants ont une perception assez positive sur la façon dont le BEI remplit son mandat. Le degré d'accord sur les trois énoncés mesurés – le BEI agit avec impartialité / agit avec intégrité / mène ses enquêtes avec rigueur – est élevé est quasi similaire, soit entre 82 % et 84 %. Par contre, ce degré d'accord est tempéré par le fait qu'il y a davantage de réponses *plutôt d'accord* (de 50 % à 53 %) que *tout à fait d'accord* (de 31 % à 32 %).

Connaissance des activités du BEI

- Parmi les treize énoncés visant à mesurer le niveau de connaissance des activités du BEI – certains étant vrais, d'autres faux - le pourcentage de bonnes réponses varie considérablement selon l'énoncé, allant de 12 % à 89 %.

Faits saillants

Connaissance des activités du BEI (suite)

- Les énoncés qui recueillent le pourcentage de bonnes réponses le plus élevé sont :
 - le BEI enquête lorsqu'un citoyen est blessé par une arme à feu utilisée par un policier (vrai) : 89 %;
 - le BEI enquête lorsqu'un citoyen décède lors d'une intervention policière (vrai) : 88 %;
 - le BEI enquête lorsqu'un citoyen est gravement blessé lors d'une intervention policière (vrai) : 84 %;
 - le BEI enquête lorsqu'un citoyen décède alors qu'il est détenu au poste de police (vrai) : 80 %.
- Les énoncés qui recueillent le pourcentage de bonnes réponses le plus bas sont :
 - le BEI enquête sur tous les actes criminels commis par les policiers (faux) : 24 %;
 - le BEI enquête sur les plaintes concernant un acte criminel commis par un policier en service (faux) : 13 %;
 - le BEI enquête sur les infractions à caractère sexuel commises par un policier, qu'il soit en service ou non (faux) : 12 %.

Perception générale du BEI

- La perception générale des répondants face au BEI est plutôt positive, mais sans plus. Sur une échelle de 1 (perception pas du tout positive) à 10 (perception très positive), la moyenne des résultats s'établit à 7,03 sur 10.

Information sur le BEI

- La moitié des répondants se disent *très intéressés* (17 %) ou *plutôt intéressés* (33 %) à en savoir plus sur le BEI, ses activités, les enquêtes qu'il mène et les rapports qu'il dépose. Si on ajoute ceux qui expriment un intérêt minimal (*peu intéressés*), le degré d'intérêt atteint 79 %.
- Seulement 20 % des répondants intéressés savent qu'ils peuvent s'informer via le site Internet du BEI; cette proportion baisse à 7 % pour ce qui est du compte Twitter du BEI.
- Le moyen de communication le plus mentionné par les répondants intéressés à être informés sur le BEI est la télévision (20 %). Elle est suivie par les sites Internet autres que les journaux (14 %), les journaux en version Web ou papier (13 %) et les réseaux sociaux (11 %).

Principaux écarts statistiquement significatifs

En considérant les principales variables mesurées (notoriété, types de personnes qui font l'objet d'enquête par le BEI, composition du personnel enquêteur, perception sur la façon dont le BEI remplit son mandat, connaissance des activités du BEI, perception générale du BEI) il ressort deux segments de répondants bien distincts :

- Les hommes, les francophones, ceux n'appartenant pas à une minorité visible, ayant une scolarité universitaire et un revenu de ménage de 120 000 \$ et plus (et parfois entre 80 000 \$ et 119 999 \$). Ceux-ci sont globalement plus au courant et fournissent plus de réponses exactes.
- Les femmes, les non-francophones, ceux appartenant à une minorité visible, ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins et un revenu inférieur à 40 000 \$. Ceux-ci sont globalement moins au courant et fournissent moins de réponses exactes.

1. Objectif et méthodologie

Objectif

Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) a confié à BIP Recherche la réalisation d'un sondage portant sur la notoriété et la perception du BEI. Plus précisément, le mandat vise à :

- Mesurer la notoriété spontanée et assistée du BEI.
- Savoir de quelle façon provient cette notoriété.
- Mesurer la connaissance quant à la mission et aux activités du BEI.
- Connaître la perception sur la façon dont le BEI remplit sa mission.
- Mesurer la perception générale du BEI.
- Identifier les moyens de communication par lesquels les citoyens aimeraient être informés sur le BEI.

Méthodologie

Univers d'enquête

L'univers, ou la population d'enquête, est constitué des résidents du Québec âgés de 18 ans et plus.

Mode d'administration

Le sondage a été administré par téléphone à partir d'un échantillon aléatoire constitué de 75 % de numéros de téléphone filaire et de 25 % de numéros de téléphone cellulaire. Cependant, si un répondant en faisait la demande – et sans que cela ne soit proposé par l'intervieweur – il pouvait répondre au questionnaire en ligne au moment qui lui convenait.

Questionnaire

Le questionnaire, présenté à l'annexe 1, a été conçu conjointement par le BEI et BIP Recherche.

1. Objectif et méthodologie

Méthodologie (suite)

Collecte des données

Le prétest a été réalisé le 15 janvier 2020. Aucune modification au questionnaire n'a été apportée suite au prétest. Le sondage proprement dit a été administré du 16 janvier au 17 février 2020, en français ou en anglais, selon la préférence du répondant. L'objectif visé était de compléter 1 000 questionnaires, lequel a été légèrement dépassé avec 1 023 répondants.

Dans le plan de collecte, il était requis qu'un minimum de 20 questionnaires soient complétés auprès de personnes autochtones, c'est-à-dire membres des Premières Nations ou Inuits. Au total, 23 répondants sont autochtones.

La durée moyenne pour compléter le questionnaire est de 11 minutes.

La marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20. Cela signifie qu'on peut être certain à 95 % que les résultats se situent à plus ou moins 3,1 % des données présentées.

Taux de réponse

Le taux de réponse s'établit à 33,6 %.

Pondération et traitement des données

Les données ont été pondérées selon les variables sexe, âge, scolarité et région, en fonction des données du dernier recensement de Statistique Canada.

Les entrevues ont été compilées dans le logiciel Pronto de Voxco et traitées à l'aide du logiciel Stat-XP.

Note

Dans les chapitres qui suivent, toutes les données exprimées en pourcentage ont été arrondies sans décimale dans le but d'alléger les tableaux. Le fait de présenter les pourcentages sans décimale ne change en rien les constats. Par contre, il est normal que certains totaux soient de 99 % ou de 101 %.

2. Profil des répondants

Tableau 1 – Profil des répondants

Sexe		
Hommes		49 %
Femmes		51 %
Âge		
18 à 24 ans	13 %	25 %
25 à 34 ans	12 %	
35 à 44 ans	16 %	16 %
45 à 54 ans	17 %	17 %
55 à 64 ans	18 %	18 %
65 ans et plus	23 %	23 %
Scolarité		
Primaire	3 %	41 %
Secondaire (DES, DEP)	38 %	
Collégial	34 %	34 %
Universitaire	24 %	24 %
Langue maternelle		
Français	85 %	85 %
Anglais	10 %	15 %
Autre	5 %	
Région		
RMR de Montréal		50 %
RMR de Québec		10 %
Ailleurs au Québec		40 %

Revenu du ménage		
Moins de 20 000 \$	12 %	31 %
20 000 \$ - 39 999 \$	19 %	
40 000 \$ - 59 999 \$	18 %	30 %
60 000 \$ - 79 999 \$	12 %	
80 000 \$ - 99 999 \$	10 %	18 %
80 000 \$ - 99 999 \$	8 %	
120 000 \$ et plus	9 %	9 %
Refus de répondre	11 %	

Minorité visible *	
Non-minorité visible	73 %
Minorité visible	10 %
Autochtone	2 %
Refus de répondre	15 %

* Identifiée à partir d'une question sur l'origine ethnique ou culturelle des ancêtres.

Le profil des répondants a été établi selon sept variables sociodémographiques : le sexe, l'âge, la scolarité, la langue maternelle, la région, le fait d'appartenir ou non à une minorité visible et le revenu du ménage.

Ces sept variables constitue également des variables de segmentation. Les variables de segmentation permettent d'effectuer une analyse statistique bivariée – soit la production de tableaux croisés des variables dépendantes avec les variables indépendantes ou de segmentation – pour identifier s'il y a des écarts statistiquement significatifs de réponses par segment de répondants.

2. Profil des répondants

Notes

- L'ensemble des tableaux croisés, qui présentent à la fois les fréquences et les résultats des traitements statistiques bivariés, se trouvent dans un document distinct de ce rapport.
- Dans l'analyse des tableaux croisés, nous avons tenu compte des différences significatives des proportions lorsque que la différence atteignait un niveau de confiance de :
 - 99,9 %, soit 4 plus (++++) et 4 moins (----);
 - 99 %, soit 3 plus (+++) et 3 moins (---);
 - 95 %, soit 2 plus (++) et 2 moins (--).
- Étant donné que le nombre de répondants autochtones est très petit (23), il n'y a pas de différences statistiquement significatives qui ressortent du traitement des données pour ce segment. Toutefois, lorsque nous avons observé un écart important entre les réponses de ce segment et celles de l'ensemble des répondants, nous l'avons indiqué même si cet écart n'est pas statistiquement significatif.

3. Notoriété du BEI

Notoriété spontanée

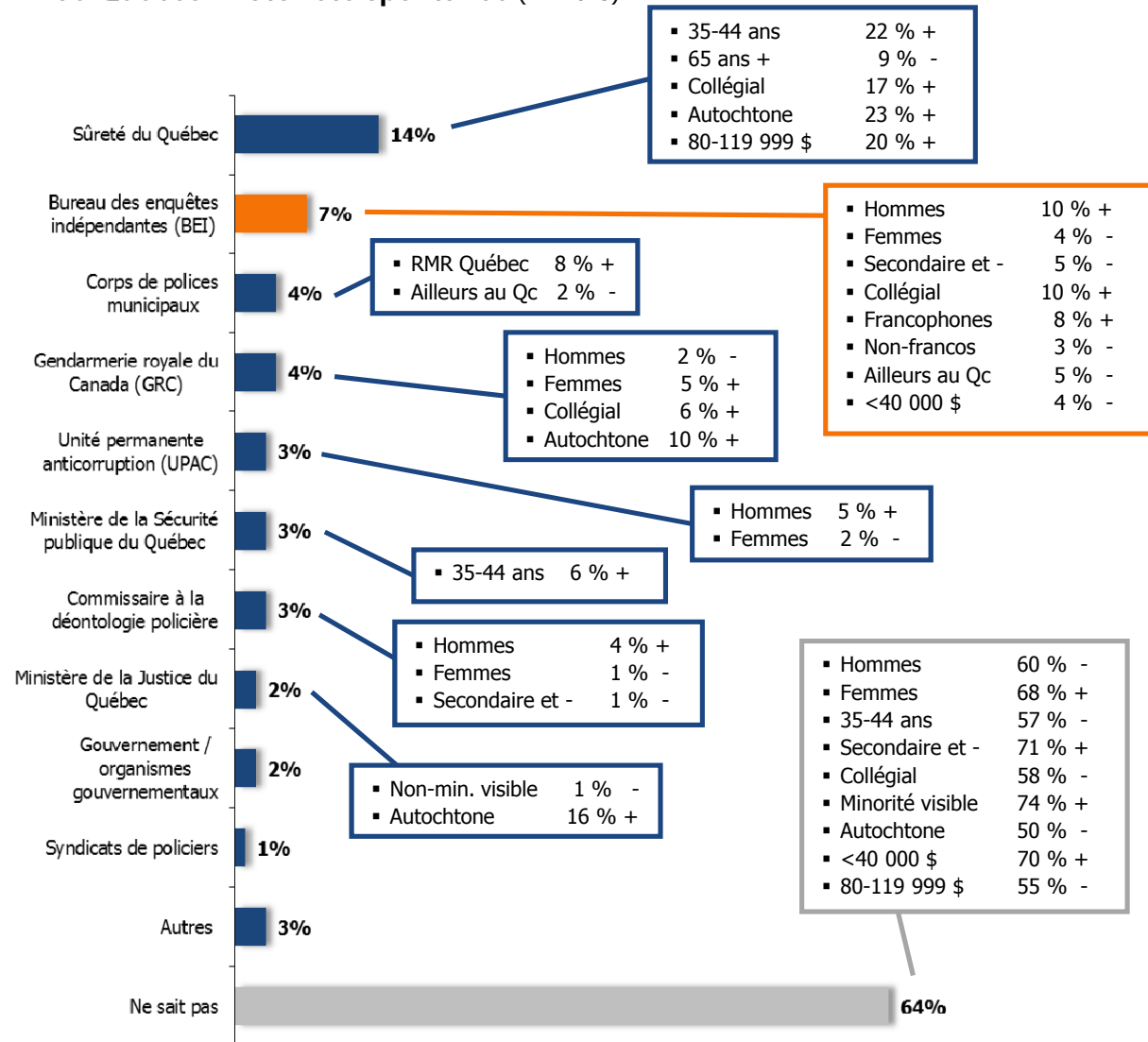
Lorsqu'on demande spontanément quels organismes s'occupent de faire la surveillance des policiers au Québec, presque les deux tiers des répondants (64 %) ne sont pas en mesure d'en nommer un seul (figure 1). Les femmes, ceux ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins, un revenu inférieur à 40 000 \$ et appartenant à une minorité visible sont proportionnellement plus nombreux à ne nommer aucun organisme.

L'organisme le plus fréquemment mentionné est la Sûreté du Québec, avec 14 %, davantage chez les 34-44 ans, les autochtones, ceux ayant une scolarité de niveau collégial et un revenu entre 80 000 \$ et 119 999 \$.

Le BEI n'est nommé spontanément que par 7 % des répondants. Les hommes, ceux ayant une scolarité de niveau collégial et les francophones l'ont nommé un peu plus que la moyenne.

Tous les autres organismes sont mentionnés par peu de répondants. Mentionnons principalement les corps de polices municipaux et la GRC (4 % chacun) ainsi que l'UPAC, le ministère de la Sécurité publique et le Commissaire à la déontologie policière (3 % chacun).

Figure 1 – Organismes qui s'occupent de faire la surveillance des policiers au Québec : notoriété spontanée (n=1 023)

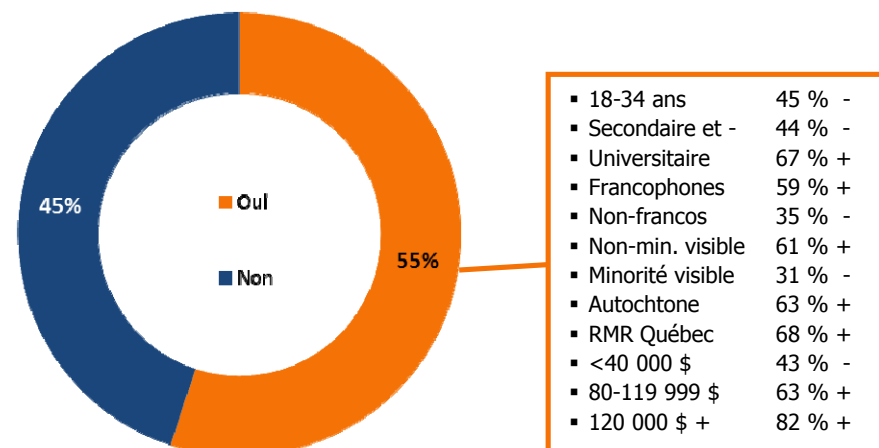


3. Notoriété du BEI

Notoriété assistée

Figure 2 – Connaissance du BEI : notoriété assistée
(n=953, répondants qui n'ont pas nommé le BEI à la question précédente)

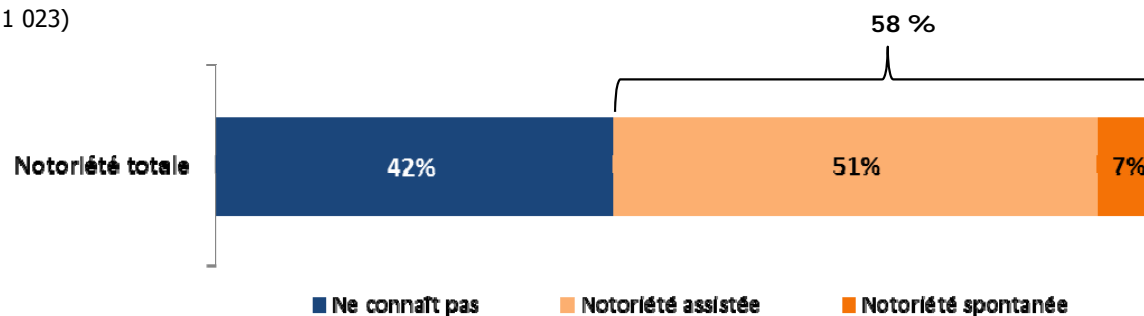
Parmi ceux qui n'ont pas nommé spontanément le BEI (953 répondants), la notoriété assistée est de 55 % (figure 2), ce qui apparaît assez élevé. Cette proportion est supérieure à la moyenne chez les francophones, ceux n'appartenant pas à une minorité visible, ayant une scolarité de niveau universitaire, un revenu de 80 000 \$ et plus ainsi que les résidents de la RMR de Québec. Elle est plus basse que la moyenne chez les 18 à 34 ans, les non-francophones, ceux appartenant à une minorité visible, ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins et un revenu inférieur à 40 000 \$.



Il faut considérer avec réserve l'écart observé auprès du segment de répondants autochtones vu le très petit échantillon.

Notoriété totale

Figure 3 – BEI : notoriété totale (n=1 023)



La notoriété totale du BEI est de 58 % (figure 3), soit 7 % de notoriété spontanée (figure 1) plus 51 % de notoriété assistée (figure 2, soit 55 % des 93 % de répondants qui n'ont pas nommé le BEI spontanément).

3. Notoriété du BEI

Source de la notoriété

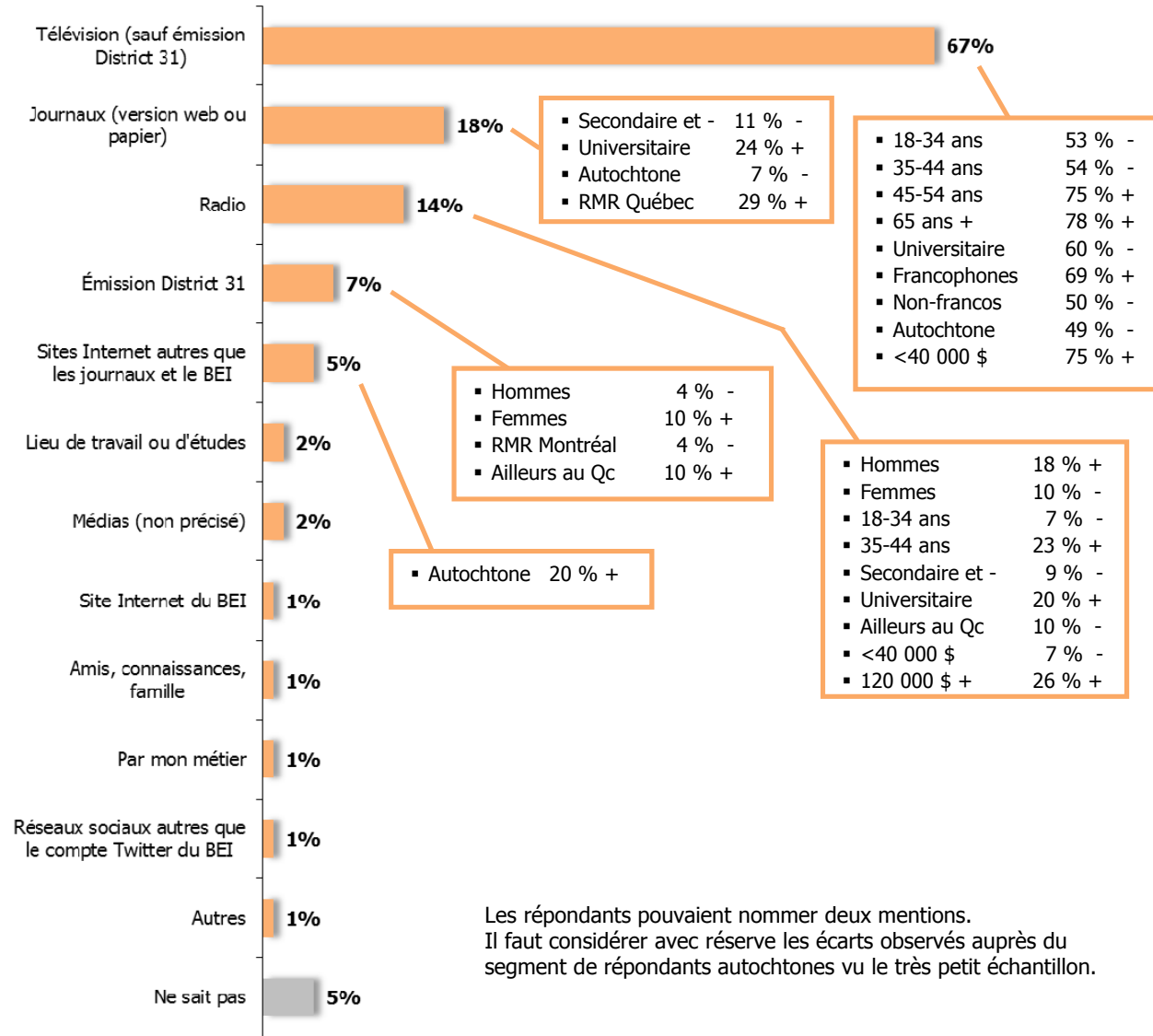
Les répondants ont entendu parler du BEI principalement – et de loin – par la télévision (sauf l'émission District 31), avec 67 % de mentions (figure 4), davantage parmi les 45-54 ans, les 65 ans et plus, les francophones et ceux ayant un revenu inférieur à 40 000 \$.

En second lieu et très loin derrière, ils mentionnent les journaux en version web ou papier (18 %), davantage chez ceux ayant une scolarité de niveau universitaire et les résidents de la RMR de Québec.

La radio suit de près comme troisième source de notoriété, avec 14 % de mentions, mais plus chez les hommes, les 35-44 ans, ceux ayant une scolarité de niveau universitaire et un revenu de 120 000 \$ et plus.

Suivent l'émission District 31 (7 %) et les sites Internet autres que les journaux et le BEI (5 %). Les autres sources de notoriété sont négligeables (2 % ou moins de mentions).

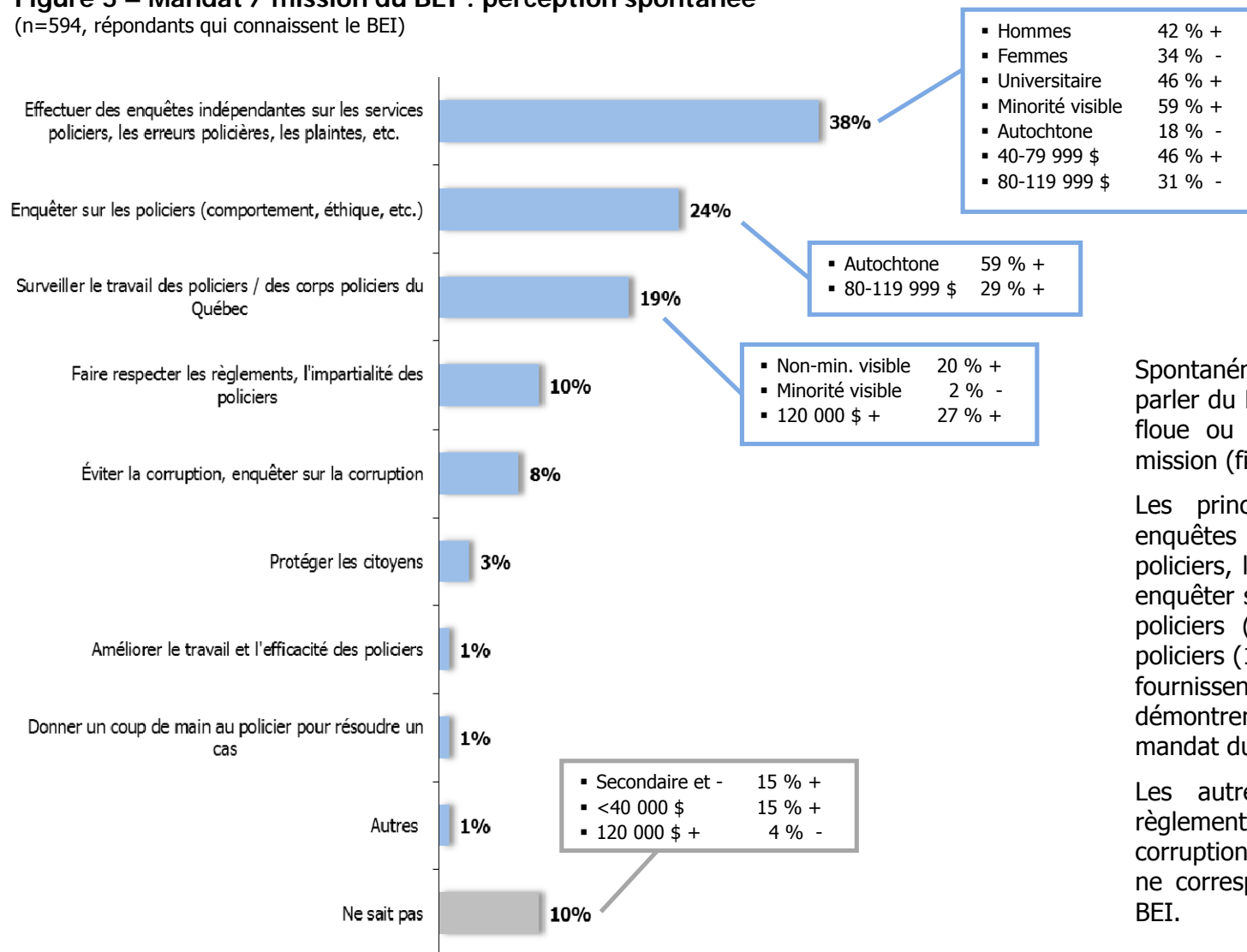
Figure 4 – Source de la notoriété du BEI (n=594, répondants qui connaissent le BEI)



Les répondants pouvaient nommer deux mentions. Il faut considérer avec réserve les écarts observés auprès du segment de répondants autochtones vu le très petit échantillon.

4. Perception du mandat / de la mission du BEI

Figure 5 – Mandat / mission du BEI : perception spontanée
(n=594, répondants qui connaissent le BEI)



Spontanément, les répondants ayant entendu parler du BEI ont généralement une perception floue ou erronée de son mandat ou de sa mission (figure 5).

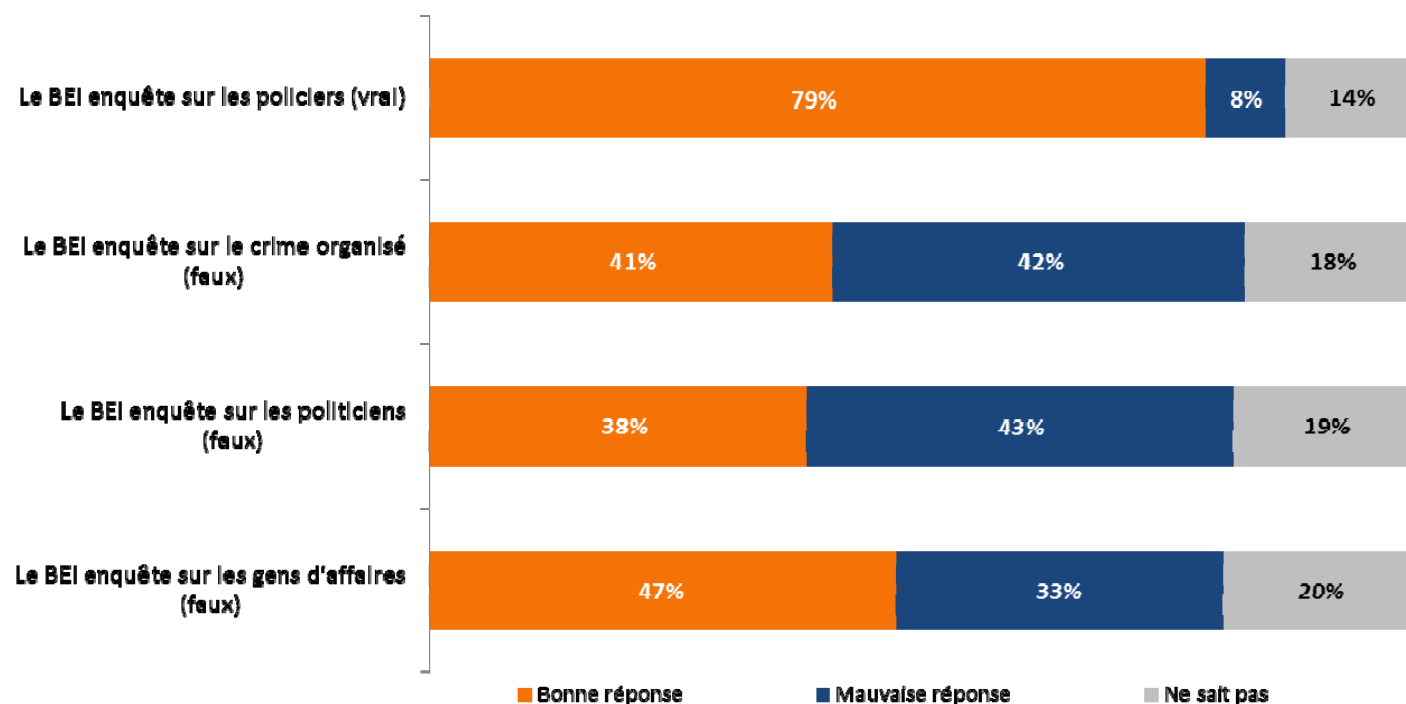
Les principales mentions – effectuer des enquêtes indépendantes sur les services policiers, les erreurs, les plaintes, etc. (38 %), enquêter sur le comportement ou l'éthique des policiers (24 %) et surveiller le travail des policiers (19 %) – montrent que les répondants fournissent des réponses vagues, qui ne démontrent pas une véritable connaissance du mandat du BEI.

Les autres mentions (faire respecter les règlements, l'impartialité des policiers, éviter la corruption ou enquêter sur la corruption, etc.) ne correspondent pas du tout au mandat du BEI.

Les répondants pouvaient nommer plus d'une mention.
Il faut considérer avec réserve les écarts observés auprès du segment de répondants autochtones vu le très petit échantillon.

4. Perception du mandat / de la mission du BEI

Figure 6 – Perception quant aux types de personnes qui font l'objet d'enquête par le BEI (n=1 023)



Les énoncés étaient présentés en rotation aléatoire.

À la question fermée (réponse oui ou non) portant sur les types de personnes qui font l'objet d'enquête par le BEI, le pourcentage de bonnes réponses varie beaucoup selon le type (figure 6).

Ainsi, 79 % des répondants croient que le BEI enquête sur les policiers, ce qui est vrai.

Par contre, pour les trois énoncés disant que le BEI enquête sur le crime organisé / sur les politiciens / sur les gens d'affaires, les pourcentages de bonne réponse, soit «non», sont respectivement de 41 %, 38 % et 47 %. Donc, plus de la moitié des répondants ne savent pas que le BEI n'enquête pas sur ces trois types de personnes.

4. Perception du mandat / de la mission du BEI

Tableau 2 – Perception quant aux types de personnes qui font l’objet d’enquête par le BEI : écarts statistiquement significatifs
(n=1 023)

Le BEI enquête sur...	% de bonnes réponses, tous les répondants	Sexe		Âge					Scolarité			Langue		Minorité visible			Région			Revenu du ménage				
		H	F	18-34	35-44	45-55	55-64	65+	Prim. Second	Collégial	Universitaire	Franco-phones	Non-franco-phones	Non-minor. visible	Autochtone	Minorité visible	Mtl RMR	Québec RMR	Ailleurs au Qc	<40K	40K - 79,9K	80K - 119,9K	120K+	
les policiers (vrai)	79%								73 % -	84 % +		82 % +	63 % -	81 % +		70 % -	76 % -							91 % +
le crime organisé (faux)	41%	49 % +	33 % -						32 % -		52 % +			44 % +		27 % -				29 % -		48 % +	63 % +	
les politiciens (faux)	38%	44 % +	32 % -						28 % -		50 % +				24 % -		47 % +	34 % -	30 % -				51 % +	
les gens d'affaires (faux)	47%	51 % +	43 % -						35 % -	55 % +	57 % +	48 % +	39 % -	50 % +	35 % -	38 % -				39 % -			64 % +	

Il faut considérer avec réserve les écarts observés auprès du segment de répondants autochtones vu le très petit échantillon.

Si on considère comme critère de connaissance trois bonnes réponses sur quatre (tableau 2), les hommes, ceux n’appartenant pas à une minorité visible, ayant une scolarité de niveau universitaire et un revenu de 120 000 \$ et plus sont plus au courant que la moyenne des types de personnes qui font (ou ne font pas) l’objet d’enquête par le BEI .

À l’inverse, les femmes, ceux appartenant à une minorité visible, ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins et un revenu inférieur à 40 000 \$ sont moins au courant que la moyenne.

5. Perception sur la composition du personnel enquêteur du BEI

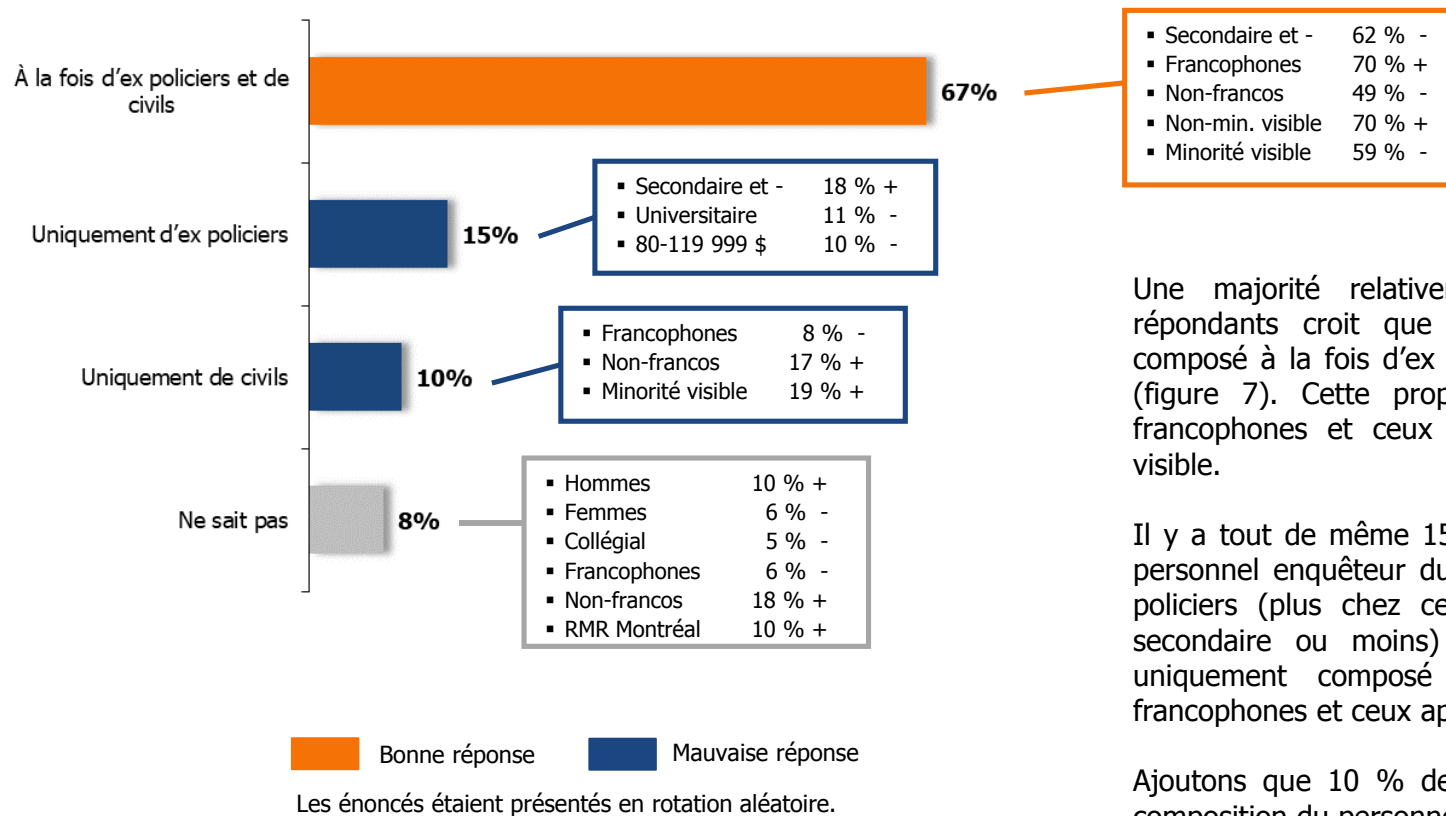
Note : À partir de cette section, une brève présentation du BEI a été effectuée auprès des répondants.

Le BEI est un organisme gouvernemental qui relève du Ministère de la sécurité publique. Il a pour mandat de mener une enquête dans les deux situations suivantes :

- Premièrement, lorsqu'une personne autre qu'un policier en devoir décède, subit une blessure grave ou est blessée par une arme à feu utilisée par un policier, lors d'une intervention policière ou durant sa détention par un corps de police.
- Deuxièmement, lorsque le BEI est informé d'une allégation relative à une infraction à caractère sexuel commise par un policier dans l'exercice de ses fonctions.

Ils ont donc répondu aux questions subséquentes avec un certain niveau de connaissance.

Figure 7 – Perception sur la composition du personnel enquêteur du BEI (n=1 023)



Une majorité relativement forte des deux tiers des répondants croit que personnel enquêteur du BEI est composé à la fois d'ex policiers et de civils, ce qui est vrai (figure 7). Cette proportion est plus élevée parmi les francophones et ceux n'appartenant pas à une minorité visible.

Il y a tout de même 15 % des répondants qui croient que personnel enquêteur du BEI est composé uniquement d'ex policiers (plus chez ceux ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins) et 10 % qui pensent qu'il est uniquement composé de civils (plus chez les non-francophones et ceux appartenant à une minorité visible).

Ajoutons que 10 % des répondants n'ont pas idée de la composition du personnel enquêteur du BEI.

6. Perception sur la façon dont le BEI remplit son mandat

Figure 8 – Perception sur la façon dont le BEI remplit son mandat (n=1 023, les données excluent la réponse NSP/NRP)

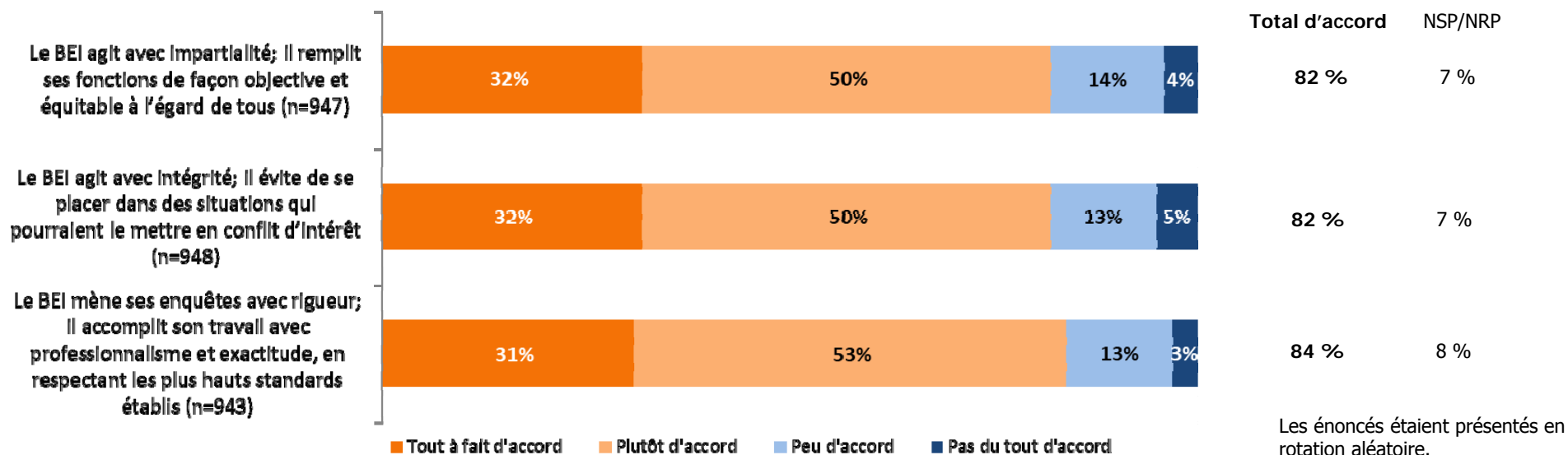


Tableau 3 – Perception sur la façon dont le BEI remplit son mandat : écarts statistiquement significatifs (n=1 023)

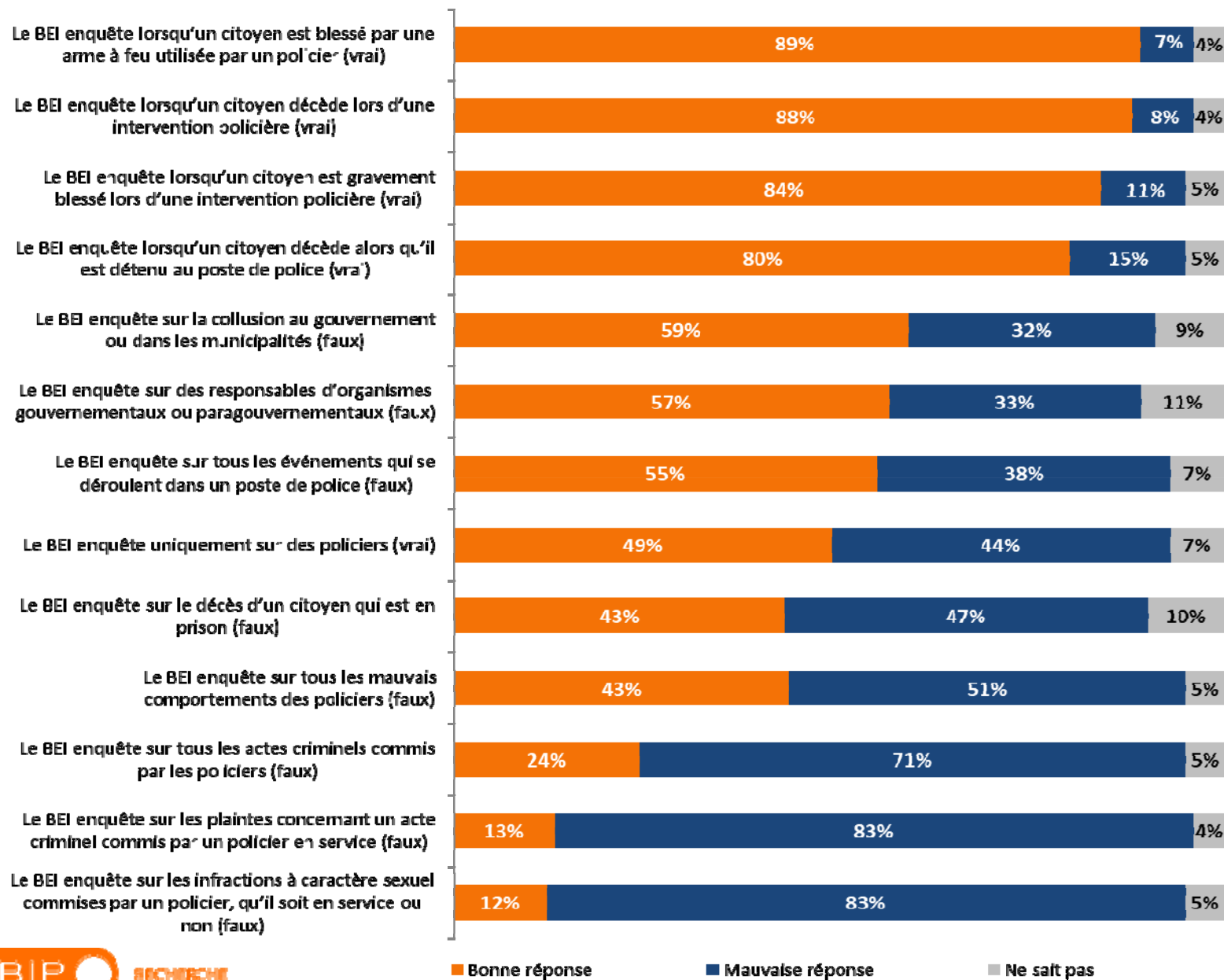
Réponse <i>tout à fait d'accord</i>	
Le BEI agit avec impartialité; il remplit ses fonctions de façon objective et équitable à l'égard de tous.	▪ 18-34 ans 26 % -
	▪ Francophones 34 % +
	▪ Non-francos 25 % -
	▪ Ailleurs au Qc 36 % +
Le BEI agit avec intégrité; il évite de se placer dans des situations qui pourraient le mettre en conflit d'intérêt.	▪ Francophones 34 % +
	▪ Non-francos 20 % -
	▪ Non-min. visible 34 % +
	▪ Minorité visible 22 % -
	▪ Autochtone 21 % -
Le BEI mène ses enquêtes avec rigueur; il accomplit son travail avec professionnalisme...	▪ 18-34 ans 21 % -
	▪ 35-44 ans 40 % +

Les répondants ont une perception assez positive sur la façon dont le BEI remplit son mandat (figure 8). Le degré d'accord sur les trois énoncés mesurés – le BEI agit avec impartialité / agit avec intégrité / mène ses enquêtes avec rigueur – est élevé et quasi similaire, soit entre 82 % et 84 %. Par contre, ce degré d'accord est tempéré par le fait qu'il y a davantage de réponses *plutôt d'accord* (de 50 % à 53 %) que *tout à fait d'accord* (de 31 % à 32 %).

Parmi les principaux écarts statistiquement significatifs observés (tableau 3) mentionnons que les francophones ont une perception plus positive que la moyenne (deux énoncés sur trois) tandis que les 18-34 ans et les non-francophones ont une perception plus négative que la moyenne (deux énoncés sur trois).

7. Connaissance des activités du BEI

Figure 9 – Connaissance des activités du BEI (n=1 023)



Les énoncés étaient présentés en rotation aléatoire.

7. Connaissance des activités du BEI

Pour mesurer le niveau de connaissance des activités du BEI, treize énoncés ont été mesurés, certains étant vrais, d'autres faux. Le pourcentage de bonnes réponses varie considérablement selon l'énoncé, allant de 12 % à 89 % (figure 9) :

- Quatre énoncés recueillent un pourcentage très élevé de bonnes réponses (au moins 80 %) :
 - le BEI enquête lorsqu'un citoyen est blessé par une arme à feu utilisée par un policier (vrai) : 89 %;
 - le BEI enquête lorsqu'un citoyen décède lors d'une intervention policière (vrai) : 88 %;
 - le BEI enquête lorsqu'un citoyen est gravement blessé lors d'une intervention policière (vrai) : 84 %;
 - le BEI enquête lorsqu'un citoyen décède alors qu'il est détenu au poste de police (vrai) : 80 %.
- Pour quatre énoncés, environ la moitié ou un peu plus de la moitié des répondants ont fourni une bonne réponse :
 - le BEI enquête sur la collusion au gouvernement ou dans les municipalités (faux) : 59 %;
 - le BEI enquête sur des responsables d'organismes gouvernementaux ou paragonnementaux (faux) : 57 %;
 - le BEI enquête sur tous les événements qui se déroulent dans un poste de police (faux) : 55 %;
 - le BEI enquête uniquement sur des policiers (vrai) : 49 %.
- Pour deux énoncés, un peu moins de la moitié des répondants ont fourni une bonne réponse :
 - le BEI enquête sur le décès d'un citoyen qui est en prison (faux) : 43 %;
 - le BEI enquête sur tous les mauvais comportements des policiers (faux) : 43 %.
- Enfin, trois énoncés recueillent un pourcentage très bas de bonnes réponses :
 - le BEI enquête sur tous les actes criminels commis par les policiers (faux) : 24 %;
 - le BEI enquête sur les plaintes concernant un acte criminel commis par un policier en service (faux) : 13 %;
 - le BEI enquête sur les infractions à caractère sexuel commises par un policier, qu'il soit en service ou non (faux) : 12 %.

Il est intéressant de constater que les quatre énoncés dont le pourcentage de bonnes réponses est le plus élevé sont tous vrais. Inversement, les cinq énoncés dont le pourcentage de bonnes réponses est le plus bas sont tous faux.

Parmi les principaux écarts statistiquement significatifs observés (tableau 4) mentionnons que :

- Les hommes, les francophones, ceux n'appartenant pas à une minorité visible, ayant une scolarité de niveau universitaire et un revenu de 120 000 \$ et plus ont généralement une meilleure connaissance que la moyenne des activités du BEI (plus de bonnes réponses).
- À l'opposé, les femmes, les non-francophones, ceux appartenant à une minorité visible, ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins et un revenu inférieur à 40 000 \$ ont généralement une moins bonne connaissance que la moyenne des activités du BEI.

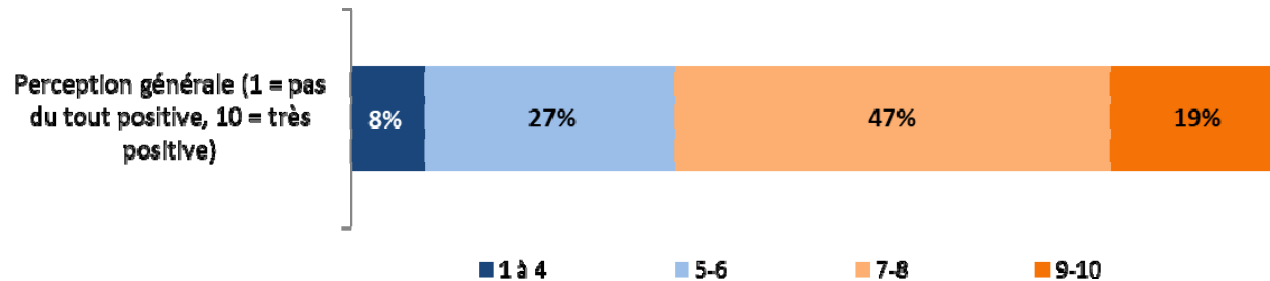
7. Connaissance des activités du BEI

Tableau 4 – Connaissance des activités du BEI : écarts statistiquement significatifs (n=1 023)

Énoncé	% de bonnes réponses, tous les répondants	Sexe		Âge					Scolarité			Langue		Minorité visible			Région			Revenu du ménage					
		H	F	18-34	35-44	45-55	55-64	65+	Prim. Second	Collégial	Universitaire	Franco-phones	Non-franco-phones	Non-minor. visible	Autochtone	Minorité visible	Mtl RMR	Québec RMR	Ailleurs au Qc	<40K	40K - 79,9K	80K - 119,9K	120K+		
Le BEI enquête lorsqu'un citoyen est blessé par une arme à feu utilisée par un policier (vrai)	89%						93 % +					90 % +	80 % -	92 % +	68 % -										
Le BEI enquête lorsqu'un citoyen décède lors d'une intervention policière (vrai)	88%			83 % -								90 % +	78 % -			86 % -		90 % +							
Le BEI enquête lorsqu'un citoyen est gravement blessé lors d'une intervention policière (vrai)	84%			77 % -				88 % +				85 % +	76 % -								80 % -				
Le BEI enquête lorsqu'un citoyen décède alors qu'il est détenu au poste de police (vrai)	80%	84 % +	77 % -	73 % -								82 % +	73 % -	84 % +											
Le BEI enquête sur la collusion au gouvernement ou dans les municipalités (faux)	59%	64 % +	54 % -						49 % -	64 % +	69 % +	60 % +	51 % -	65 % +	41 % -	44 % -					50 % -			72 % +	
Le BEI enquête sur des responsables d'organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux (faux)	57%	60 % +	53 % -					47 % +	44 % -	64 % +	67 % +	59 % +	44 % -	61 % +	44 % -	48 % -					44 % -		66 % +	72 % +	
Le BEI enquête sur tous les événements qui se déroulent dans un poste de police (faux)	55%							48 % -	42 % -	61 % +	67 % +	56 % +	45 % -	59 % +	67 % +	41 % -		67 % +			43 % -		66 % +	68 % +	
Le BEI enquête uniquement sur des policiers (vrai)	49%	52 % +	46 % -								61 % +										40 % -		57 % +	57 % +	
Le BEI enquête sur le décès d'un citoyen qui est en prison (faux)	43%			61 % +				32 % -	35 % -	39 % -											36 % -				
Le BEI enquête sur tous les mauvais comportements des policiers (faux)	43%								35 % -		56 % +			46 % +		29 % -					34 % -		51 % +	54 % +	
Le BEI enquête sur tous les actes criminels commis par les policiers (faux)	24%	27 % +	21 % -						19 % -		34 % +			27 % +	14 % -	15 % -					20 % -			34 % +	
Le BEI enquête sur les plaintes concernant un acte criminel commis par un policier en service (faux)	13%	15 % +	11 % -			18 % +					19 % +	11 % -	20 % +												
Le BEI enquête sur les infractions à caractère sexuel commises par un policier, qu'il soit en service ou non (faux)	12%	14 % +	10 % -		7 % -			16 % +	9 % -															21 % +	

8. Perception générale du BEI

Figure 10 – Perception générale du BEI (n=957, les données excluent la réponse NSP/NRP)



La perception générale des répondants face au BEI est plutôt positive, mais sans plus (figure 10). En effet, sur une échelle de 1 (perception pas du tout positive) à 10 (perception très positive), seulement 19 % des répondants accordent une note très positive de 9 ou 10 mais près de la moitié (47 %) accordent une note de 7 ou 8. Plus du tiers des répondants (35 %) accordent une note inférieure à 7 et 8 %, une note inférieure à 5.

Traduits en moyenne, les résultats indiquent 7,03 sur 10.

La perception est plus positive que la moyenne chez les femmes, les francophones, les autochtones et ceux ayant un revenu entre 80 000 \$ et 119 999 \$.

À l'inverse, elle est plus négative que la moyenne chez les hommes, les non-francophones, ceux appartenant à une minorité visible et ceux ayant un revenu inférieur à 40 000 \$.

Ces résultats ressemblent beaucoup à la perception sur la façon dont le BEI remplit son mandat (chapitre 6), où les répondants sont davantage *plutôt d'accord* avec les énoncés que *tout à fait d'accord*.

Moyenne NSP/NRP
7,03 / 10 6 %

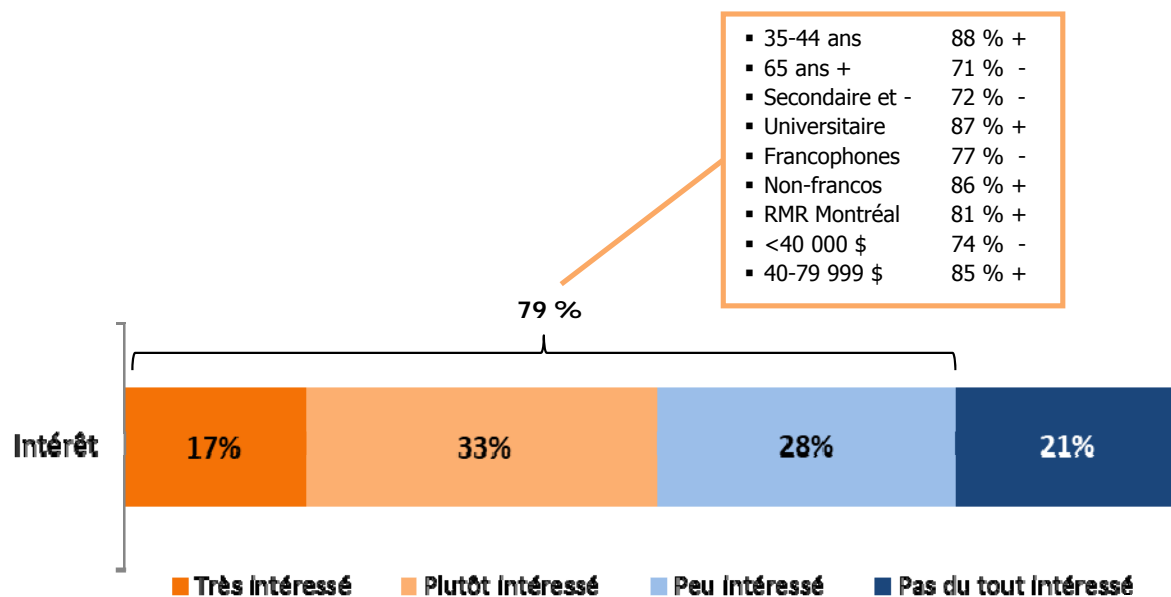
▪ Hommes	6,91 -
▪ Femmes	7,15 +
▪ Francophones	7,11 +
▪ Non-francos	6,59 -
▪ Minorité visible	6,70 -
▪ Autochtone	7,43 +
▪ <40 000 \$	6,77 -
▪ 80-119 999 \$	7,24 +

Il faut considérer avec réserve l'écart observé auprès du segment de répondants autochtones vu le très petit échantillon.

9. Information sur le BEI

Intérêt à en savoir davantage sur le BEI

Figure 11 – Intérêt à en savoir plus sur le BEI, ses activités, les enquêtes qu’il mène et les rapports qu’il dépose
(n=1 023)



La moitié des répondants se disent *très intéressés* (17 %) ou *plutôt intéressés* (33 %) à en savoir plus sur le BEI, ses activités, les enquêtes qu’il mène et les rapports qu’il dépose (figure 11). Si on ajoute ceux qui expriment un intérêt minimal (*peu intéressés*), le degré d’intérêt atteint 79 %.

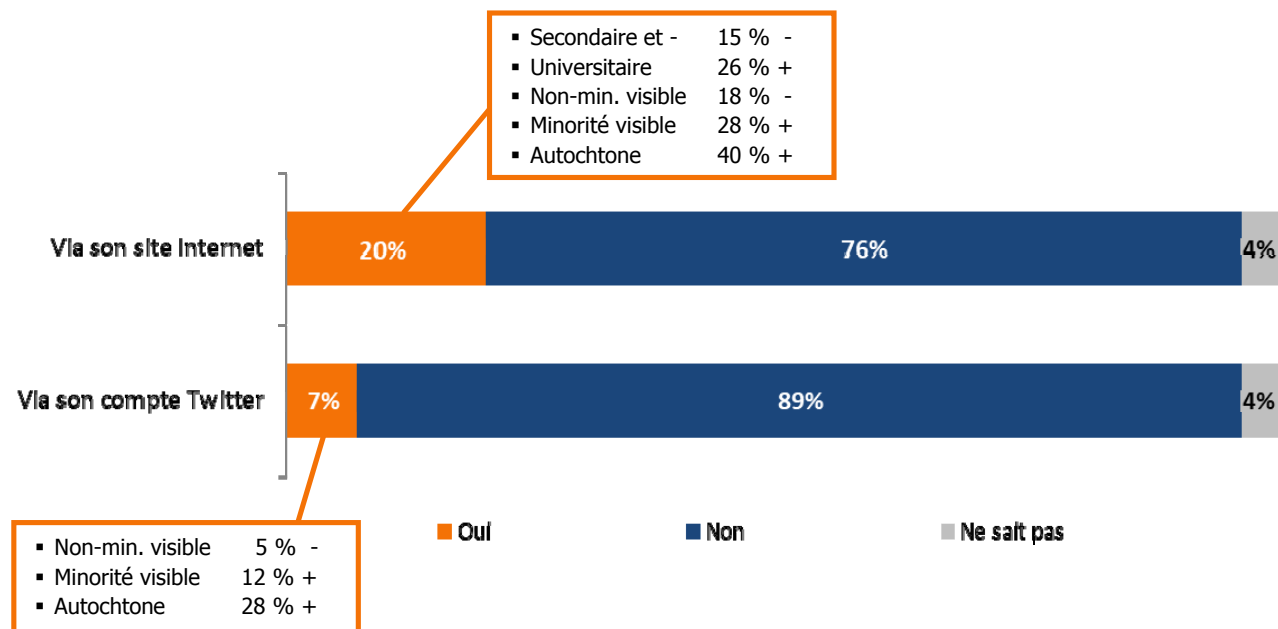
Le degré d’intérêt total est plus élevé que la moyenne chez les 34-44 ans, les non-francophones, ceux ayant une scolarité de niveau universitaire, un revenu entre 40 000 \$ et 79 999 \$ ainsi que les résidents de la RMR de Montréal. Il est plus bas que la moyenne chez les 65 ans et plus, les francophones, ceux ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins et un revenu inférieur à 40 000 \$.

9. Information sur le BEI

Connaissance du site Internet et du compte twitter du BEI comme moyens d'information

Figure 12 – Connaissance du site Internet et du compte twitter du BEI comme moyens d'information

(n=804, répondants intéressés à en savoir davantage sur le BEI)



Il faut considérer avec réserve les écarts observés auprès du segment de répondants autochtones vu le très petit échantillon.

Le niveau de connaissance du site Internet du BEI est bas (figure 12) : seulement 20 % des répondants intéressés savent qu'ils peuvent s'informer via ce moyen de communication, davantage parmi ceux ayant une scolarité de niveau universitaire, ceux appartenant à une minorité visible ainsi que les autochtones.

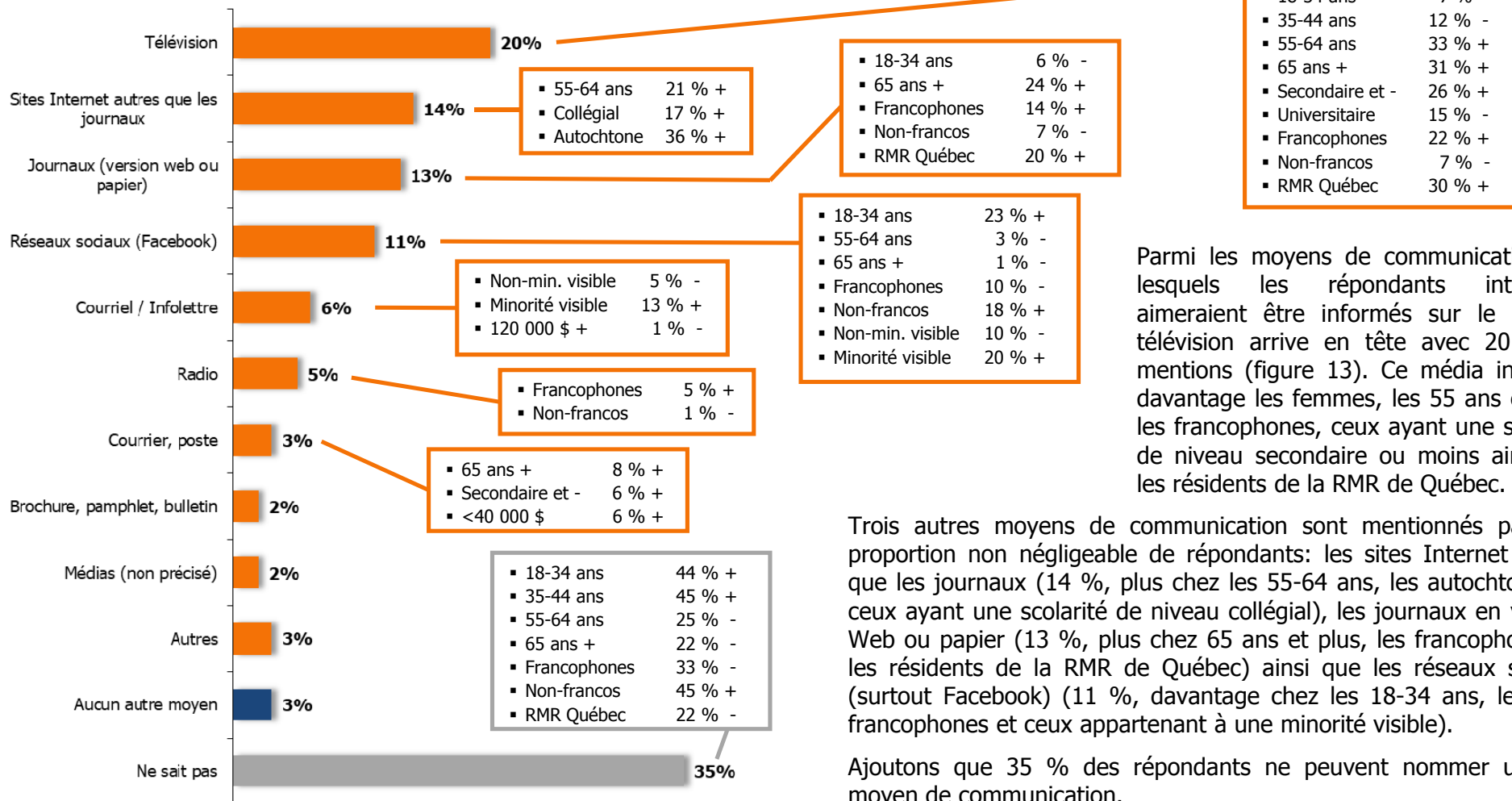
Le niveau de connaissance du compte Twitter du BEI est encore plus bas : à peine 7 % des répondants intéressés savent qu'ils peuvent s'informer via ce moyen, davantage chez ceux appartenant à une minorité visible et les autochtones.

9. Information sur le BEI

Moyens de communication par lesquels les répondants aimeraient être informés sur le BEI

Figure 13 – Moyens de communication par lesquels les répondants aimeraient être informés sur le BEI

(n=804, répondants intéressés à en savoir davantage sur le BEI)



Parmi les moyens de communication par lesquels les répondants intéressés aimeraient être informés sur le BEI, la télévision arrive en tête avec 20 % de mentions (figure 13). Ce média intéresse davantage les femmes, les 55 ans et plus, les francophones, ceux ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins ainsi que les résidents de la RMR de Québec.

Trois autres moyens de communication sont mentionnés par une proportion non négligeable de répondants: les sites Internet autres que les journaux (14 %, plus chez les 55-64 ans, les autochtones et ceux ayant une scolarité de niveau collégial), les journaux en version Web ou papier (13 %, plus chez 65 ans et plus, les francophones et les résidents de la RMR de Québec) ainsi que les réseaux sociaux (surtout Facebook) (11 %, davantage chez les 18-34 ans, les non-francophones et ceux appartenant à une minorité visible).

Ajoutons que 35 % des répondants ne peuvent nommer un seul moyen de communication.

Annexe 1 : Questionnaire du sondage

Bureau des enquêtes indépendantes

Sondage de notoriété et de perception du BEI

Bonjour, bonsoir. Je suis _____ de BIP Recherche. Nous réalisons actuellement une étude sur la perception des citoyens québécois à propos des organismes qui font de la surveillance des policiers. Auriez-vous environ 8 minutes à m'accorder? Les réponses fournies seront utilisées à des fins de statistiques globales et seront traitées de façon confidentielle.

Pourrais-je parler à la personne dont la date d'anniversaire est la plus rapprochée d'aujourd'hui?

Si la personne sélectionnée n'est pas disponible, prendre rendez-vous.

Si la personne sélectionnée n'est pas la même que la personne à qui vous avez parlé au début, recommencer l'introduction.

0. Vous considérez-vous comme un autochtone du Canada, c'est-à-dire membre des Premières Nations ou Inuit?

- Oui 1
- Non 2

Il faut un quota de 2 % des répondants d'origine autochtone. Saut en fonction de l'atteinte du quota. Par exemple, si le quota de 98 % de non-autochtones est atteint et que le répondant répond «non», terminer l'entrevue.

Note à l'intervieweur : si le répondant mentionne qu'il est métis, indiquer 2 (réponse non). Important : ne pas commenter cette réponse et ne pas dire au répondant que nous avons classé sa réponse comme un «non».

Annexe 1 : Questionnaire du sondage

1. Selon vous, quel(s) organisme(s) s'occupe(nt) de faire la surveillance des policiers au Québec? *Réponse spontanée. Ne pas lire les choix. Plusieurs réponses possibles*

Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI)	1	<i>aller à la Q3</i>
L'Unité permanente anticorruption (UPAC)	2	
Le ministère de la Sécurité publique du Québec	3	
Le ministère de la Justice du Québec	4	
La Sureté du Québec	5	
La Gendarmerie royale du Canada (GRC)	6	
Les corps de police municipaux (ex : SPVM)	7	
Les syndicats de policiers *	8	
Le Commissaire à la déontologie policière	9	
Autre, préciser _____	90	
NSP/NRP	99	

* Ex : Association des policières et policiers provinciaux du Québec, Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, Fraternité des policiers et policières de Montréal

2. Avez-vous déjà entendu parler du Bureau des enquêtes indépendantes, le BEI, ne serait-ce que de nom?

Oui	1	
Non	2	<i>aller à la Q5</i>
NSP/NRP	99	<i>aller à la Q5</i>

3. Où avez-vous entendu parler du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI)? *Ne pas lire les choix. Maximum de deux réponses possibles*

Site Internet du BEI	1
Compte Twitter du BEI	2
Émission District 31	3
Télévision (sauf l'émission District 31)	4
Radio	5
Journaux (version web ou papier)	6
Site Internet autre que les journaux et le BEI	7
Réseaux sociaux autres que le compte Twitter du BEI	8
Autre, préciser _____	90
NSP/NRP	99

4. Selon vous, quel est le mandat ou la mission du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) en quelques mots? *Ne suggérer aucune réponse*

Réponse _____	1
NSP/NRP	99

Annexe 1 : Questionnaire du sondage

5. Selon votre perception, le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) enquête-il, oui ou non : *Rotation aléatoire des énoncés*

	Oui	Non	NSP/ NRP	Note pour le traitement : bonne réponse
a) Sur les policiers	1	2	99	Oui
b) Sur le crime organisé	1	2	99	Non
c) Sur les politiciens	1	2	99	Non
d) Sur les gens d'affaires	1	2	99	Non

Je vais vous présenter brièvement le Bureau des enquêtes indépendantes, le BEI. C'est un organisme gouvernemental qui relève du Ministère de la sécurité publique.

Il a pour mandat de mener une enquête dans les deux situations suivantes :

- Premièrement, lorsqu'une personne autre qu'un policier en devoir décède, subit une blessure grave ou est blessée par une arme à feu utilisée par un policier, lors d'une intervention policière ou durant sa détention par un corps de police.
- Deuxièmement, lorsque le BEI est informé d'une allégation relative à une infraction à caractère sexuel commise par un policier dans l'exercice de ses fonctions.

Voulez-vous que je répète les deux situations lors desquelles le BEI mène une enquête? *Si le répondant dit oui, relire.*

6. Selon votre perception, croyez-vous que le personnel enquêteur du BEI est composé ... *Rotation aléatoire des énoncés*

Uniquement d'ex policiers	1
Uniquement de civils	2
À la fois d'ex policiers et de civils	3
NSP/NRP	99

Annexe 1 : Questionnaire du sondage

7. Même si vous en savez peu ou pas sur le BEI, j'aimerais connaître votre perception sur la façon dont il remplit son mandat. Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt, peu ou pas du tout d'accord avec les énoncés suivants : *Rotation aléatoire des énoncés*

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	NSP/NRP
a) Le BEI agit avec impartialité; il remplit ses fonctions de façon objective et équitable à l'égard de tous	1	2	3	4	99
b) Le BEI agit avec intégrité; il évite de se placer dans des situations qui pourraient le mettre en conflit d'intérêt	1	2	3	4	99
c) Le BEI mène ses enquêtes avec rigueur; il accomplit son travail avec professionnalisme et exactitude, en respectant les plus hauts standards établis	1	2	3	4	99

8. Les prochaines questions portent sur les activités du BEI. Même si vous en savez peu ou pas sur le BEI, j'aimerais savoir si vous croyez que les énoncés suivants sont vrais ou faux. *Rotation aléatoire des énoncés*

	Vrai	Faux	NSP/NRP	Note pour le traitement : bonne réponse
a) Le BEI enquête uniquement sur des policiers	1	2	99	Vrai
b) Le BEI enquête sur des responsables d'organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux	1	2	99	Faux
c) Le BEI enquête sur les infractions à caractère sexuel commises par un policier, qu'il soit en service ou non	1	2	99	Faux
d) Le BEI enquête lorsqu'un citoyen décède alors qu'il est détenu au poste de police	1	2	99	Vrai
e) Le BEI enquête sur les plaintes concernant un acte criminel commis par un policier en service	1	2	99	Faux
f) Le BEI enquête lorsqu'un citoyen est gravement blessé lors d'une intervention policière	1	2	99	Vrai
g) Le BEI enquête lorsqu'un citoyen est blessé par une arme à feu utilisée par un policier	1	2	99	Vrai
h) Le BEI enquête sur la collusion au gouvernement ou dans les municipalités	1	2	99	Faux
i) Le BEI enquête sur tous les actes criminels commis par les policiers	1	2	99	Faux
j) Le BEI enquête lorsqu'un citoyen décède lors d'une intervention policière	1	2	99	Vrai
k) Le BEI enquête sur tous les mauvais comportements des policiers	1	2	99	Faux
l) Le BEI enquête sur le décès d'un citoyen qui est en prison	1	2	99	Faux
m) Le BEI enquête sur tous les événements qui se déroulent dans un poste de police	1	2	99	Faux

Annexe 1 : Questionnaire du sondage

9. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant *pas du tout positive* et 10 étant *très positive*, quelle est votre perception générale du BEI?

Pas du tout positive										Très positive	NSP / NRP
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
											99

10. Seriez-vous très, plutôt, peu ou pas du tout intéressé à en savoir davantage sur le BEI, ses activités, les enquêtes qu'il mène et les rapports qu'il dépose?

Très intéressé	1
Plutôt intéressé	2
Peu intéressé	3
Pas du tout intéressé	4
NSP/NRP	99

Aller à la Q13
Aller à la Q13

11. Saviez-vous que vous pouvez vous informer sur le BEI :

	Oui	Non	NSP/ NRP
a) Via son site Internet	1	2	99
b) Via son compte Twitter	1	2	99

12. Outre son site Internet et son compte Twitter, par quel(s) moyen(s) aimeriez-vous être informé sur le BEI? *Ne pas lire les choix. Maximum de deux réponses possibles*

Télévision	1
Radio	2
Journaux (version web ou papier)	3
Site Internet autre que les journaux	4
Réseaux sociaux (Facebook)	5
Courriel / Infolettre	6
Autre, préciser _____	90
NSP/NRP	99

Annexe 1 : Questionnaire du sondage

Je vais terminer en vous posant quelques questions visant à établir votre profil.

13. À quel groupe d'âge appartenez-vous? Est-ce :

18 à 24 ans	1
25 à 34 ans	2
35 à 44 ans	3
45 à 54 ans	4
55 à 64 ans	5
65 ans et plus	6
NRP	99

14. Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez complété? Est-ce :

Primaire	1
Secondaire	2
Cégep ou technique	3
Universitaire	4
NRP	99

15. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison ?

Français	1
Anglais	2
Autre langue	3
NRP	99

Poser la Q16 si l'échantillon ne permet pas d'identifier la région où réside le répondant

16. Afin d'établir dans quelle région vous habitez, pouvez-vous m'indiquer les trois premiers caractères de votre code postal?

Si refus, demander : Pouvez-vous m'indiquer dans quelle municipalité vous habitez?

Municipalité : _____
NRP 99

Classement de la région :

RMR de Montréal	1
RMR de Québec	2
Ailleurs au Québec	3

17. Quel est le revenu brut annuel de votre ménage? *Accepter une réponse spontanée. Mettre la borne dans la catégorie inférieure.*

Moins de 20 000 \$	1
Entre 20 000 \$ et 39 999 \$	2
Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	3
Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	4
Entre 80 000 \$ et 99 999 \$	5
Entre 100 000 \$ et 119 999 \$	6
120 000 \$ et plus	7
NRP	99

18. Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles de vos ancêtres? Habituellement, un ancêtre est plus éloigné que les grands-parents. *Plusieurs mentions possibles. Si le répondant mentionne un continent (ex : Asie, Afrique, Amérique latine), demander de préciser un pays.*

19. *Noter le sexe du répondant*

Femme	1
Homme	2

Le sondage est terminé. Au nom de BIP Recherche, je vous remercie de votre participation. Je vous souhaite une bonne fin de journée / de soirée.